

CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE
ENTRE LA VILLE DE ROUEN
ET LE SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS CAILLY-AUBETTE-ROBEC
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE ET LES TRAVAUX DE RESTAURATION
DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE SITE DE REPAINVILLE

ANNEXE

Plan de financement prévisionnel

Maîtrise d'œuvre

Organismes	Taux de financement	Coût (€ TTC)
Partenaires financiers (Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseil Départemental de la Seine Maritime...)	80 %	11 520
Ville de Rouen	10 %	1 440
Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec	10 %	1 440
TOTAL	100 %	14 400 € TTC

Travaux

Organismes	Taux de financement	Coût (€ TTC)
Partenaires financiers (Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseil Départemental de la Seine Maritime...)	80 %	126 960
Ville de Rouen	10 %	15 870
Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec	10 %	15 870
TOTAL	100 %	158 700 € TTC